LA LIGUE
VOUS INFORME

https://www.paysdelaloire-athletisme.fr/

Calendrier des formations 2022

Les premières dates des **formations du domaine Encadrement sportif pour le 2e semestre sont en ligne.**
Ce calendrier va encore évoluer très régulièrement avec l'ajout de nouveaux modules dans les prochains jours.
N'hésitez donc pas à garder ce lien dans vos favoris !

Calendrier

Nouvelles formations Assistant Juge

Le Comité 53 organise des sessions de formations Assistant Jury le 13 Mai prochain de 20h à 22h. **Inscription jusqu'au 2 Mai**

M00181 - Principes généraux des règles de départ
M00182 - Principes généraux des règles de la marche athlétique
M00183 - Principes généraux des règles de courses
M00184 - Principes généraux des règles de sauts
M00185 - Principes généraux des règles de lancers
M00194 - Découverte de la photo d'arrivée

Inscription

Appel à projet Formations 2022

La Ligue lance pour 2022 un APPEL A PROJET FORMATIONS 2022.
Ce dispositif s'inscrit dans le cadre **du plan de relance de nos Clubs et a pour objectif de les accompagner dans la formation de leurs encadrants de la filière « Encadrement Sportif »** pour le maintien et le développement de leurs activités.
Le cahier des charges, le dossier de candidature et le calendrier sont téléchargeables sur le site de la Ligue.

Appel à projet Formations

Résultats Certifications

Félicitations aux **nouveaux certifiés 2022** :
1 dans le domaine Direction, **3** dans l'encadrement sportif et **6** dans le Jury.

Liste des certifiés

Domaine Jury : Modalités d'évaluations

Nous vous rappelons que c'est au candidat-stagiaire de faire acte de candidature afin de pourvoir aux examinateurs sur les compétitions:

- pour le **niveau Assistant & Juge** : **contacter l'organisateur** au minimum 15 jours avant la compétition et **le responsable de votre COT départementale**
- pour le **niveau Chef Juge** : **contacter Patrick TAFFOREAU et le responsable de votre COT départementale**
- Une cellule de certification "chef-juge" sera mise en place au moins sur les Régionaux du 18 et 19 juin.

Vous souhaitez connaître la grille d'évaluation en vue d'un examen pratique de terrain dans le domaine du Jury ?

Accès aux référentiels d'évaluation

Certificats de Qualification Professionnelle Athlétisme (CQP)

Il s'agit du premier niveau de diplôme permettant l'encadrement sportif contre REMUNERATION de l'athlétisme. La formation préparant à ces diplômes est finançable au titre de la formation professionnelle continue et par le CPF. Les inscriptions et l'entrée en formation peuvent se faire à tout moment, le candidat étant maître de son calendrier de formation.

Les **4 CQP possibles en athlétisme** à ce jour sont :

- Le CQP Animateur d'athlétisme, option « école d'Athlé » : Animateur professionnel spécialisé dans l'encadrement de l'athlétisme auprès des plus jeunes (- de 16 ans)
- Le CQP Animateur d'athlétisme, option « Athlé loisirs» : Animateur sportif professionnel spécialisé dans l'encadrement d'un athlétisme de loisir, de forme, de santé et de bien-être.
- Le CQP Technicien sportif d'athlétisme, Option «Stade» : Le technicien sportif d'athlétisme option «Stade» entraine professionnellement des compétiteurs de plus de 15 ans visant la performance sur les spécialités de sprint, haies, relais, sauts, lancers, épreuves combinées et peut initier au demi-fond et à la marche athlétique
- Le CQP Technicien sportif d'athlétisme, Option «demi-fond, marche, running, trail» : Le technicien sportif d'athlétisme des épreuves longues entraine professionnellement des compétiteurs de plus de 15 ans visant la performance sur les spécialités d'endurance du demi-fond aux courses hors stade y compris la marche athlétique et le trail.

Pour tous renseignements, contactez le CTS responsable des formations entraînement sportif : Alain DONIAS au 06.61.45.35.58 ou alain.donias@athle.fr

DEJEPS (diplôme professionnel d'état)

Fin des inscriptions au CREPS de POITIERS pour le DEJEPS Athlétisme et discipline associées le 21 mai 2022 pour une rentrée qui aura lieu le 22 Août 2022 et une certification le 15 décembre 2023.
Pour tous renseignements, contactez le CTS responsable des formations entraînement sportif : Alain DONIAS au 06.61.45.35.58 ou alain.donias@athle.fr

CREPS de Poitiers

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARTENAIRES PRIVÉS

Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire
Maison des Sports,
44 rue Romain Rolland
44103 NANTES CEDEX 4
athle@lapl.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes licencié dans un club
de la Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire

Se désinscrire

Envoyé par sendinblue

© 2022 Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire